

Formulaire de demande d'accès des personnes nées d'une AMP à l'identité et aux données non identifiantes du tiers donneur

[Accéder au Formulaire](#)

Pour que votre dossier soit complet, vous devez joindre les documents suivants au formulaire de demande :

Copie d'un document d'identité officiel, délivré par une autorité publique, comportant vos nom, prénom, date et lieu de naissance, photographie et signature ainsi que l'identification de l'autorité qui a délivré le document (passeport, carte d'identité...)

Copie intégrale de votre acte de naissance, datée de moins de 3 mois, et non pas un extrait de cet acte. Vous devez faire votre demande auprès de la mairie de votre lieu de naissance.

Attention

Il est recommandé de lire le livret d'information (figurant à la rubrique Notice) avant de remplir le formulaire.

Après avoir vérifié que votre demande est recevable et complète, la CAPADD vous en accusera réception dans un délai de 2 mois.

La CAPADD instruit ensuite la demande, recherche le tiers donneur et si ce dernier est identifié, sollicite son consentement.

La CAPADD ne peut toutefois pas s'engager sur un délai de réponse, compte tenu de la difficulté potentielle à retrouver certains donneurs.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00